

LYCIUM FEROCISSIMUM

Nom commun : Lyciet féroce

Catégorie : FLORE

Famille : Solanaceae

Milieu : dunes sableuses, sols sableux

Origine géographique : Afrique du Sud

Nom Anglais : African boxthorn

Auteur : Meirs

Introduction en France : Métropole

MODALITÉS DE GESTION

La première station de *Lycium ferocissimum* a été découverte en France métropolitaine fin 2019, dans le département de l'Aude. Une note d'alerte a été rédigée par l'ANSES et le CBN Med début 2020 ([Fried et al., 2020](#)).

Un état des lieux de la zone a été réalisé et des prospections sur les sites alentours devraient permettre de détecter d'éventuelles autres populations et de réaliser un état des lieux complet de la situation. L'espèce étant nouvelle sur le territoire français, des informations supplémentaires mériteraient d'être collectées pour évaluer la dynamique de cette population ainsi que ses capacités de recrutement (taux de germination). L'analyse de risque réalisée selon la méthode de Weber & Gut pour l'espèce indiquant un risque élevé, notamment en milieu dunaire, un arrachage préventif est également à l'étude, dans le cadre d'une opération de détection précoce et de réaction rapide. Ces actions seront discutées au sein d'un comité d'acteurs à constituer (OFB, CBN, ANSES, gestionnaires, collectivités territoriales et services de l'Etat, etc.).

L'arrachage manuel ou mécanique est la technique de gestion la plus fréquemment employée dans les pays confrontés à l'invasion de *L. ferocissimum*. Les stations de taille importante peuvent être arrachées à la pelle mécanique. Le raclage des racines ou le labour profond est recommandé car la racine pivot de *L. ferocissimum* peut produire une nouvelle croissance lorsqu'elle est brisée. Il est conseillé de traiter les déchets issus des interventions de gestion (broyage très fin ou incinération sur place si possible), car les plantes mortes constituent une barrière épineuse qui peut subsister pendant de nombreuses années. Enfin, la reprise par germination est importante et le seul moyen de gestion expérimenté reste l'application d'herbicides ([CABI, 2020](#)).

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

L. ferocissimum a été introduit en Australie et en Nouvelle-Zélande comme haie défensive du fait de son caractère épineux et de son feuillage non appétent (Environmental Weeds of Australia for Biosecurity Queensland, 2016). Il est considéré comme largement naturalisé dès le milieu du XIX^{ème} siècle et signalé comme exotique envahissant dans le Queensland dès 1917. De même en Nouvelle-Zélande, où il est considéré comme naturalisé depuis 1897. Ailleurs dans

le monde, *L. ferocissimum* est naturalisé en Californie, dans le sud de l'Espagne, à Chypre où il est apparemment introduit au début du 20^{ème}, et ensuite planté en haie et commençant à se naturaliser, mais toujours rare, au Maroc et en Tunisie. Dans ce dernier cas, il semblerait également que l'introduction soit liée à une utilisation comme haie défensive délimitant les palmeraies.

La première station de *Lycium ferocissimum* a été découverte en France métropolitaine fin 2019, dans le département de l'Aude. Située au lieu-dit « La Corrège » à Leucate, la station s'étend à l'ouest du port de Port Leucate, sur un site entièrement transformé au milieu des années 1960 par des apports de sable issus des creusements des zones portuaires et de la création de marinas lors de la création de Port Leucate et a dû ensuite être végétalisé.

L. ferocissimum forme une grande population en haie avec une hauteur de 5 m au bord d'une piste cyclable, régulièrement fauchée et rejetant abondamment par drageonnement. Des arbustes de différentes tailles allant de 50 cm à 2-3 mètres sont disséminés. Un total de 700 individus a été recensé sur une surface de 74 ha (J.-R. Garcia & J. Molina, com. pers., 2019).

Dans la station française découverte, il ne semble pas que l'espèce ait été introduite comme haie défensive. Le site qui héberge *L. ferocissimum* a été végétalisé au début des années 1980 par l'ONF, avec des pins en alternance avec des tamaris. L'entretien de ces plantations a été délégué à une entreprise privée de gestion et de transformation des végétaux. Cette entreprise taillait et broyait les végétaux du site, mais aussi ceux des jardins privés de Leucate et des environs. Il est possible que des baies de *Lycium* aient pu être introduites accidentellement par cette entreprise via les outils de broyage ou les véhicules ([Fried et al., 2020](#)).

En Australie, selon Abbott et al. (2000), *L. ferocissimum* est fréquent sur les bords des routes, sur les talus des voies ferrées, le long des cours d'eau et dans les friches et autres zones rudérales. Il se propage rarement dans les pâturages bien gérés, mais peut envahir les zones perturbées. En revanche *L. ferocissimum* est particulièrement fréquent et particulièrement envahissant dans les zones côtières et les dunes, ainsi que sur les îles au large des côtes. La station découverte en France se trouve justement en zone littorale. Actuellement localisées sur des zones sableuses anciennement remaniées (avec toutefois la présence d'*Euphorbia terracina*, protégé au niveau régional), les populations pourraient à moyen terme atteindre les habitats d'intérêts à proximité (dunes naturelles) où elles auraient un impact plus fort. En Australie, la formation de fourrés de *L. ferocissimum* sur les dunes élimine la flore indigène et modifie la qualité de l'habitat pour la reproduction et la nidification de certains oiseaux (CABI, 2019 ; Environmental Weeds of Australia for Biosecurity Queensland, 2016).

Les épines de *L. ferocissimum* sont robustes et persistantes, elles peuvent blesser les humains et crever les pneus de véhicule (dans le cas où des rameaux cassés se trouvent au sol). Contrairement aux lyciets produisant des baies de Goji (*L. barbarum*, *L. chinense*), les baies de *L. ferocissimum* sont toxiques (risque exacerbé par l'engouement autour de l'utilisation des baies de Goji). Venter (2000) indique de manière ambiguë que les baies sont réputées comestibles mais que des cas d'empoisonnements ont été rapportés.

Répartitions :

En France métropolitaine

En Europe

Contributions : Guillaume Fried, Anses, James Molina, CBN Med

Date de rédaction : 21/02/2020, version 1.

PRODUCT DESCRIPTION

Pas de retour d'expérience de gestion disponible actuellement.

[Note d'alerte de l'ANSES et du CBN Med \(2020\)CABI](#)

[Weeds of Australia](#)

[GBIF](#) Abbott, I., Marchant, N., Cranfield, R. (2000). Long-term change in the floristic composition and vegetation structure of Carnac Island, Western Australia. *Journal of Biogeography*, 27(2):333-346.

Gallego, M.J. (2012). *Lycium* L. in Castroviejo, S., Aedo, C., Laínz, M., Muñoz Garmendia, F., Nieto Feliner, G., Paiva, J. & Benedí, C. (eds.). *Flora iberica* 11: 233-240. Real Jardín Botánico, CSIC, Madrid.

Guittonneau, G.-G., et al. (2011). La flore et la végétation de la Tunisie méridionale. *Journal de Botanique*, 281-359

Jepson, W. L., & Hickman, J. C. (1993). *The Jepson manual: higher plants of California*. Univ of California Press.

Lambinon, J., J. Lewalle (1986). *Lycium ferocissimum* Miers. Notes brèves sur certaines centurries distribuées dans le fascicule 21. *Soc. Ech. Pl. Vasc. Eur. Bass.Médit.*, 21: 49-70.

Meikle, R. D. (1985). *Flora of Cyprus* 2. Royal Bot. Gardens, Kew.

Munz, P. A., & Keck, D. D. (1959). *A California Flora*. Berkeley. Los Angeles.

Munz, P. A. (1968). *Supplement to a California flora*. Univ of California Press.

Pérez-Latorre, A. V., Yus-Ramos, R., & Dana-Sánchez, E., (2006). *Lycium ferocissimum* Miers en la Península Ibérica (Málaga, España). *Acta Botanica Malacitana* 31 : 208.

Venter, A. M. (2000). Taxonomy of the genus *Lycium* L.(Solanaceae) in Africa. 2000. Thèse de doctorat. University of the Free State.

Weber, E., & Gut, D. (2004). Assessing the risk of potentially invasive plant species in central Europe. *Journal for Nature Conservation*, 12(3), 171-179

•

Espèce non règlementée.

CITATION

OFB & UICN France. 2020. *Lycium ferocissimum*. Base d'information sur les espèces exotiques envahissantes. Centre de ressources Espèces exotiques envahissantes. UICN France et Office français de la biodiversité.

